

Les inscriptions à la Faculté

Les inscriptions à la Faculté ont généralement lieu entre Juillet (période prioritaire pour les nouveaux bacheliers) et Septembre, celles-ci diffèrent selon votre profil (nouveau bachelier, étudiant changeant de filière ou d'université...).

Il faut bien distinguer l'**inscription administrative** qui confère le statut d'étudiant, et qui autorisera la délivrance de votre diplôme, de l'**inscription pédagogique** pour une affectation dans un groupe de travaux dirigés (TD) et qui permet de se présenter aux examens. L'inscription administrative est du ressort des services de scolarité qui dispense la formation souhaitée et doit être renouvelée chaque année. Elle donne lieu à la perception réglementaire des droits de scolarité dont les étudiants boursiers de l'Etat français sont dispensés (ils sont également dispensés des frais de sécurité sociale, vous pouvez en connaître les conditions auprès des scolarités). Il est également possible de compléter sa couverture sociale en adhérant à une mutuelle complémentaire.

Vous trouverez ici les différentes possibilités qui vous sont offertes pour venir vous inscrire à la Faculté de Droit, d'Economie et des Sciences Sociales de l'Université François Rabelais. Si vous ne trouvez pas de réponse à vos questions, n'hésitez pas à prendre contact avec les services administratifs...

Vos contacts à la Faculté...

[Scolarité Licences](#)
[Scolarité Géographie](#)
[Scolarités Masters](#)